COURS N°2 Baçaïr ad-darajatte

La différence entre les Imams de la justice de la famille de Muhammad ﷺet les Imams de l'injustice parmi les autres, selon l'interprétation du Messager d'Allah ﷺet des Imams .عليهم السلام

HADITH 133 : Il nous a rapporté Aḥmad ibn Muḥammad, d'après al-Ḥusayn ibn Saʿīd, d'après Muḥammad ibn Ismāʿīl, d'après Manṣūr, d'après Ṭalḥa ibn Zayd et Muḥammad ibn ʿAbd al-Jabbār, par une autre chaîne, qu'il l'a élevé à Ṭalḥa ibn Zayd, d'après Abū ʿAbd Allāh عليه السلام, qui a dit : « J'ai lu dans le Livre d'Allah : Deux Imams : un Imam de guidée et un Imam d'égarement. Quant aux Imams de la guidée, ils font précéder l'ordre d'Allah à leur ordre, et le jugement d'Allah à leur jugement. Quant aux Imams de l'égarement, ils font précéder leur ordre à l'ordre d'Allah, et leur jugement au jugement d'Allah, suivant leurs passions et contredisant ce qui est dans le Livre. »

🔶**Cette question touche le cœur même de la guerre intellectuelle entre Akhbârî et Usûlî :**

Ce hadith est l'une des preuves scripturaires centrales utilisées par les grands Akhbârîs pour détruire l'ijtihâd à la racine. Et cela n'est pas une divergence de méthode. C'est beaucoup plus grave, c'est une querelle de souveraineté. De prise de pouvoir.

Ce que le hadith dit juridiquement

Le texte dit que :

« Les Imams de l'égarement font passer leur jugement avant le jugement d'Allah car ils suivent leurs passions. »

Les Akhbârîs ont posé une équation implacable : Tout jugement qui ne vient pas directement d'un Imam infaillible divinement élu (maʿṣûm) et un jugement qui fait passer l'avis de l'homme avant l'avis d'Allah = حكم قبل حكم الله

Pourquoi ?

Parce que : Le jugement d'Allah n'est accessible que par l'Imam désigné par Allah et son Messager. Le Coran sans l'Imam d'Allah est silencieux. L'esprit humain ne peut pas atteindre la volonté divine, donc celui qui déduit une loi par analogie (qiyass) , c'est-à-dire par déduction humaine, fait passer le jugement de l'homme avant le jugement d'Allah. Allah dit dans Coran que tout jugement qui ne vient pas de lui est un jugement de la Jâhiliyya (de l'ignorance) :

Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. Et puis, s'ils refusent (le jugement révélé) sache qu'Allah veut les affliger [ici-bas] pour une partie de leurs péchés. Beaucoup de gens, certes, sont des pervers.
Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ? (Coran 5 : 49 et 50)

C'est 2 versets 49 et 50 de la sourate « la table servie décrivent exactement ce que dit le hadith : Le Prophète Mohamad (as) reçoit l'ordre de suivre ce qu'Allah lui a révélé et de ne pas suivre les passions des hommes. Et nous aurions des Cheikhs, des Sayyeds et des Ayattolahs qui aurait le droit de donner leurs avis personnels en faisant passer leurs jugements avant celui de Dieu ?

Ce que disent les grands érudits Akhbaris :

● **Astarâbâdî** : Il dit ans al-Fawâʾid al-Madaniyya, Citant ce type de hadiths pour affirmer : « L'ijtihâd est la même chose que ce que les Imams ont appelé اتباع الهوى (Suivre les passions humaines). Il dit : Le Coran sans sa sagesse (hikma) est ambigu, et beaucoup de versets ont un sens caché (ésotérique) , seuls les « enraciné dans la science peuvent les interpréter : c'est-à-dire les 12 imams d'Ahlul Bayt :

C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre: il s'y trouve des versets sans équivoque, qui sont la base du Livre, et d'autres versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses. Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah. Mais ceux qui sont bien enracinés dans la science disent: « Nous y croyons: tout est de la part de notre Seigneur ! » Mais, seuls les doués d'intelligence s'en rappellent. (Coran 3 : 7)

Les hadiths ne sont clairs que par l'Imam. Toute règle déduite sans texte explicite de l'Imam est une invention. Il utilise exactement ce passage pour dire :

Les fuqahâ' usûlîs sont des Imams de l'égarement car ils légifèrent à la place d'Allah. Ils font ce que les tyrans font politiquement, mais en utilisant le droit sacré de Dieu qui est le seul Rab législateur.

● **Al-Hurr al-ʿÂmilî** : l'auteur de Wasâ'il al-Shîʿa. Dans son ouvrage contre l'ijtihâd (al-Fawâʾid al-Ṭûsiyya).

Il cite ce hadith dans un chapitre intitulé : باب بطلان الاجتهاد والرأي والقياس (Chapitre de la non validité de l'effort d'interprétation, de l'avis personnel et de l'analogie). Il explique que les Imams de la guidée font passer l'ordre d'Allah avant le leur. Donc eux seuls ont accès à l'ordre d'Allah. Donc tout homme qui fait passer sa compréhension avant la compréhension de l'imam divin place sa compréhension avant la parole de l'Imam. C'est exactement : حكمه قبل حكم الله

●**Al-Bahrânî :** (le plus radical), il dit dans al-Ḥadâ'iq al-Nâḍira, il accuse explicitement les mujtahids d'être visés par ce hadith. Il écrit : « Celui qui prétend déduire la loi par son intellect est entré dans la catégorie de ceux qui jugent avant Allah. »

Il affirme que : Même un savant pieux, même un faqîh, même un marjaʿ devient Imam de l'égarement s'il donne sont avis personnel : imam ad-dzalal dès qu'il produit une norme qui ne vient pas textuellement d'un Imam.

Pourquoi les Akhbârîs rejettent le savant marja'

Parce que ce hadith dit qu'il y a l'Imams de la guidée (al huda). Et l'Imams de l'égarement (dzalâl). Et il n'y a pas de troisième catégorie. Donc : Soit tu transmets la parole des imams d'Ahl al-Bayt, soit tu produis du droit qui vient d'un homme non désigné divinement. Donc le mujtahid usûlî produit du droit.

Dans la lecture akhbârî, ce hadith délégitime toute autorité religieuse non infaillible. C'est pour cela que les Akhbârîs ont été écrasés politiquement.

Car les Maraji' et les Ayattolahs Usûlîs savent que s'ils disent que ce hadith est vrai, alors 95% du fiqh islamique est une usurpation.

Comment les Usûlîs ont tenté de neutraliser ce hadith

Les Usûlîs savaient que ce texte est mortel pour le droit à l'effort d'interprétation (l'ijtihâd). Ils ne pouvaient pas le nier. Ils ont donc tenté de le détourner de son contexte. Ils ont dit : « Ce hadith vise seulement les tyrans injustes, pas les juristes. » Mais ce hadith ne parle nulle part de politique. Il est général et non pas particulier (al 'am oua al khass). Il parle de jugement et d'ordre, il ne désigne aucune catégorie d'individus en particulier. Or : Le juge, le mufti, le faqîh, le marji', l'ayatolah sont exactement ceux qui produisent des jugements (ahkâm) selon leur effort d'interprétation. Les Akhbârîs ont répondu : Si ce hadith parlait seulement des rois, pourquoi les Imams parlent-ils de كتاب الله / اتباع الهوى /تقديم الحكم Livre d'Allah, suivi des passions, et devancer la loi divine.

Le lien avec le jugement du Taghout dans le Coran

Le Coran dit :

« Ceux qui veulent être jugés par le Taghout alors qu'on leur a ordonné de le rejeter » (4 :60)

Les Akhbârîs expliquent : Le Taghout n'est pas seulement une idole. C'est toute autorité qui juge sans mandat divin direct. Donc : Un roi injuste est un Taghout politique. Et un juriste qui légifère est un Taghout juridique. Les deux font la même chose : Ils se placent entre Dieu et la Loi.

Les Imams ont maudit les juristes de l'opinion

Dans al-Kâfî, al-Tahdhîb, et Wasâ'il al-Shîʿa, on trouve des dizaines de textes :

« Maudits soient ceux qui donnent des fatwas par leur opinion. »

« Celui qui fait al qiyass, l'analogie القياس a détruit la religion. »

« Celui qui juge sans ce que Nous (les 12 imams)avons dit est un mécréant. »

Les Akhbârîs ont prouvés avec les textes des imams d'Ahlul Bayt que les Imams n'ont jamais dit : « Faites l'ijtihâd quand vous ne trouvez pas de texte .»

Ils ont dit : ***« Attendez, cherchez, transmettez. »*** L'ijtihâd est né quand les savants ont perdu l'Imam et ont refusé de se taire.

Dans le noble hadith, l'Imam as-Sadiq (paix sur lui) a dit : ***Que celui qui veut parfaire sa foi entièrement dise : « La parole provenant de moi sur toutes choses est la parole***

de la Famille de Mohammad (as), dans ce qu'ils ont caché, ce qu'ils ont montré, ce qui m'en est parvenu d'eux et ce qui ne m'en est pas parvenu. » (Al-Kafi, vol. 2, p. 306)

Conclusion : Ce hadith prouve clairement que personne hormis Allah par le biais des imams divins, des envoyés et des Messagers divins, n'a le droit de donner son avis personnel et de légiférer dans la religion. Il existe sur terre deux souverainetés : celle d'Allah transmise par les Imams, et celle des hommes qui parlent à la place d'Allah. L'ijtihâd appartient à la deuxième catégorie.

C'est pourquoi les Akhbârîs disaient :

« Le plus grand mensonge de l'Islam est qu'un homme puisse remplacer l'Imam désignépar Dieu. »

HADITH 134 : Il nous a rapporté Muḥammad ibn al-Ḥusayn, d'après Muḥammad ibn Yaḥyā, d'après Ṭalḥa ibn Zayd, d'après Jaʿfar ibn Muḥammad, d'après son père عليه السلام, qui a dit : « Les Imams, dans le Livre d'Allah, sont deux Imams.

Allah Béni et Exalté soit-Il a dit :

"Et Nous avons fait d'eux des Imams qui guident par Notre ordre." (Coran 21:73)

C'est-à-dire des imams font précéder l'ordre d'Allah à leur ordre personnel.

L'Imam Jaʿfar al-Ṣādiq (as) explique le verset 21:73 et son opposé

« Nous avons fait d'eux des Imams qui appellent au Feu » (Coran 28 : 41)

Les deux catégories sont appelés Imams. Donc, selon les Ahl al-Bayt : le mot « Imam » ne signifie pas "bon", il peut être utilisé pour le bien comme pour le mal.

Il signifie celui par qui les hommes prennent la religion que cet imam soit désigné par Allah où par les hommes.

Le sens explosif de "ils appellent au Feu"

Cela ne veut pas dire qu'ils disent venez en enfer avec nous. Cela veut dire : Qu'ils guident avec un faux Dieu. Ils mènent les hommes vers une religion qui semble divine mais qui est humaine. C'est exactement ce que fait le clergé, le fiqh d'opinion, l'ijtihâd, le marji', l'ayatolah et le présumé savant.

Pourquoi ce texte détruit l'ijtihâd

Parce qu'il affirme qu'Il n'y a pas de différence entre : recevoir l'ordre de Dieu où produire un ordre humain. Le mujtahid dit : *« Je cherche ce qu'Allah veut »*, mais rien ne nous prouve que son avis provient de Dieu. Il le déduit lui-même. Donc obligatoirement il entre dans la deuxième catégorie : L'imam qui guide au feu.

Pourquoi ce texte est politiquement interdit

S'il est vrai et c'est le cas: Alors aucun marjaʿ n'a d'autorité divine. Aucun État religieux n'est légitime. Aucune fatwa n'est sacrée. Il ne reste que :

le Livre d'Allah et les 12 Imams d'AhlulBayt (les Thaqalayn).. C'est exactement ça la vision akhbârî.

HADITH 135 : Il nous a rapporté, de la part de certains de nos compagnons, d'après Muḥammad ibn al-Ḥusayn, d'après Ṣafwān ibn Yaḥyā, d'après al-Ḥusayn ibn Abī al-ʿAlāʾ, d'après Abū Baṣīr, d'après Abū ʿAbd Allāh عليه السلام, qu'il a dit : « J'ai entendu dire :

La vie d'ici-bas n'existe que lorsqu'y sont présents deux Imams : un juste et un pervers. Quant au juste, c'est celui au sujet duquel Allah le Très-Haut a dit :

"Et Nous avons fait d'eux des Imams qui guident par Notre ordre."(Coran 21 : 73)

Et quant au pervers, c'est celui au sujet duquel Allah le Très-Haut a dit :

"Et Nous avons fait d'eux des Imams qui appellent au Feu, et, le Jour de la Résurrection, ils ne seront pas secourus." » (Coran 28 : 41)

Nous Voyons clairement que l'imam Divin est toujours présent sur terre même s'î est invisible aux hommes, et cela fait partie de la dualité, la liberté qu'Allah a accordé aux hommes de choisir entre un imam de la guidée qui prend ses ordre directement auprès de Dieu. Et un imam de l'égarement qui guide les hommes avec son avis personnel sans se référer à Dieu dabs toutes les choses de la vie.

HADITH 136 : Muḥammad ibn ʿĪsā nous a rapporté, d'après ʿUthmān ibn ʿĪsā, d'après ʿAlī, d'après Abū Baṣīr, d'après Abū ʿAbd Allāh عليه السلام, qui a dit :

« Les gens ne se réforment que par un Imam juste et un Imam pervers. En vérité, Allah Puissant et Majestueux a dit :

"Et Nous avons fait d'eux des Imams qui guident par Notre ordre. » (Coran 21 : 73)

Et il dit aussi dans un autre verset :

“Et Nous avons fait d’eux des Imams qui appellent au Feu.”» (Coran 28 : 41)

Ce hadith n’enseigne pas simplement qu’il existe de bons et de mauvais dirigeants. Il énonce une loi structurelle de l’histoire humaine, c’est-à-dire que la vie d’ici-bas n’existe que lorsqu’y sont présents deux Imams : un juste et un pervers. »

Cela veut dire : Dieu n’a pas créé un monde où la vérité s’impose mécaniquement. Il a créé un monde où l’homme doit choisir à qui il confie son âme.

Pourquoi deux Imams sont nécessairement obligatoires

S’il n’existait qu’un seul Imam, L’obéissance serait contrainte.

Il n’y aurait pas : La responsabilité, l’épreuve, le mérite, la faute, le libre arbitre, la dualité des opposés. Dieu a donc voulu que la guidance et la séduction coexistent. Le Coran dit la même chose à propos de la foi :

« Nous l’avons guidé sur le chemin : soit reconnaissant, soit ingrat » (76 :3)

Dans ce hadith, ce principe est incarné : la guidance devient un Imam vivant, et l’égarement devient aussi un Imam vivant.

L’Imam est le miroir de ce que l’homme veut servir

L’Imam juste incarne : La vérité, la Loi divine, la justice, la transcendance

L’Imam pervers incarne : L’ego, le despotisme, la dictature violente, la religion instrumentalisée, l’injustice et la tyrannie.

Les deux parlent de Dieu. Les deux utilisent le sacré. Mais l’un le transmet, l’autre l’exploite. Et l’homme choisit.

Le libre arbitre n’est pas abstrait

On imagine souvent le libre arbitre comme un choix intérieur, mais ce texte montre que le choix est historique et social : Tu choisis qui tu écoutes, qui tu suis, qui a autorité sur ta conscience.

En choisissant ton Imam, bon où mauvais, tu choisis : Ton Dieu réel, ton type de religion, ton destin.

Pourquoi le mauvais Imam est nécessaire

Sans l'Imam pervers : Personne ne serait tenté, personne ne trahirait, personne ne révélerait son vrai cœur. Le mauvais Imam révèle : Ceux qui aiment Dieu, et ceux qui aiment le pouvoir, il révèle aussi l'identité d'une personne . Sans le mal , le bien ne serait pas identifiable. Sans l'Imam de l'égarement, point d'Imam de la guidée, et point de libre arbitre ni dualité. C'est l'épreuve du veau d'or, du Pharaon, et de chaque époque.

La dualité est la condition de la vérité

Ce texte enseigne que la vérité n'existe que là où elle peut être refusée. Et Dieu a voulu que le refus ait un visage, une voix, une autorité : l'Imam du Feu.

Tu ne pourras pas dire : « Je ne savais pas » Car les deux étaient devant toi, même si le 12 ème imam est occulté, son message est présent parmis nous.

HADITH 137 : Muḥammad ibn ʿĪsā nous a rapporté, d'après al-Ḥusayn ibn Saʿīd, d'après ʿAmr, d'après ʿUthmān al-Aʿshā, d'après Abū al-Ṣādiq, d'après Rabīʿa ibn Nājid, d'après ʿAlī عليه السلام, qui a dit :

« Les Imams sont issus de Quraysh : Leurs justes sont des Imams justes, Et leurs pervers sont des Imams pervers. »

Puis il récita ce verset :

"Et Nous avons fait d'eux des Imams qui appellent au Feu, et, le Jour de la Résurrection, ils ne seront pas secourus.(Coran 28 : 41)

* Conclusion : Tout les imams doivent être de Quraysh, certains d'entre eux sont légitimes et guidés , les autres sont illégitimes et égarés.